

MUNICIPALITE DE SAINT-ALBAN

À une séance ordinaire de la municipalité de Saint-Alban tenue le 9 décembre 2019 à 19h30 au lieu ordinaire des séances, étaient présents monsieur le maire Deny Lépine, mesdames les conseillères Émilie Garneau et Carmen Marquis et messieurs les conseillers Christian Caron, Sébastien Chalifour et Jean-Marc Julien, tous membres du conseil et formant quorum.

Mme Julie Quintin était absente.

M. Vincent Lévesque Dostie, directeur général et secrétaire-trésorier était également présent.

2019-12-10

Ordre du jour.

Il est proposé par Mme Carmen Marquis et unanimement résolu :

Que l'Ordre du jour soit adopté tel que déposé, mais demeure cependant ouvert à l'article 10 : Divers et Questions.

2019-12-11

Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2019

Il est proposé par Mme Carmen Marquis et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2019 19h30 soit adopté tel que lu et déposé.

2019-12-12

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 décembre 2019 19h30.

Il est proposé par M. Sébastien Chalifour et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 décembre 2019 19h30 soit adopté tel que lu et déposé.

2019-12-13

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 décembre 2019 20h.

Il est proposé par M. Jean-Marc Julien et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 décembre 2019 20h soit adopté tel que lu et déposé.

Période de questions

Traitement des questions de la part de la table du conseil ou de l'assemblée.

2019-12-14

Aide financière – Triport Portneuf

Il est proposé par Mme Carmen Marquis et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban verse une aide financière de 100 \$ à l'organisme Triport Portneuf.

2019-12-15

Aide financière – Carrefour F.M.

Il est proposé par M. Christian Caron
et unanimement résolu :

Que le conseil municipal de Saint-Alban accorde une aide financière de 250 \$ au Carrefour F.M. de Portneuf.

2019-12-16

Aide financière – CPA St-Marc

Il est proposé par Mme Émilie Garneau
et unanimement résolu :

Que le conseil municipal de Saint-Alban accorde une aide financière de 50 \$ au CPA St-Marc.

2019-12-17

Adoption du règlement 265 imposant les taxes, tarifs et compensations pour 2020.

Il est proposé par M. Jean-Marc Julien
et unanimement résolu :

Que le règlement 265 imposant les taxes, tarifs et compensations pour 2020 soit adopté.

2019-12-18

Adoption du règlement 266 permettant la circulation des VTT sur une partie de la route Saint-Philippe, une partie de la rue Saint-André et la rue Sauveur Patry pour la saison hivernale 2019-2020.

Il est proposé par Mme Carmen Marquis
et unanimement résolu :

Que le règlement 266 permettant la circulation des VTT sur une partie de la route Saint-Philippe, une partie de la rue Saint-André et la rue Sauveur Patry pour la saison hivernale 2019-2020 soit adopté tel que déposé.

2019-12-19

Appui d'une demande à la CPTAQ – Cultures H. Dolbec Inc.

Considérant que Cultures H. Dolbec est propriétaires des lots 4 615 285, 4 615 437 et 4 615 446 du cadastre du Québec;

Considérant que Mme Mariette Leclerc est propriétaire des lots 4 615 439 et 4 615 445 du cadastre du Québec;

Considérant que Cultures H. Dolbec Inc. désire acquérir le lot 4 615 445, d'une superficie de 19.5 hectares qui est contigus à la propriété ci-dessus mentionnée, mais que Mme Leclerc désire conserver le lot 4 615 439.

Considérant que le conseil municipal est d'avis qu'une telle autorisation n'aurait pas d'impact sur l'homogénéité agricole du secteur;

Considérant que cette demande est conforme à la réglementation municipale.

Il est proposé par M. Sébastien Chalifour
et unanimement résolu :

Que la municipalité de Saint-Alban appui la demande déposée par Cultures H. Dolbec Inc. auprès de la CPTAQ.

Bordereau de correspondance

Dépôt du bordereau de correspondances

Solde au compte chèque et solde de la marge de crédit.

En date du 2 décembre 2019, le compte chèque de la municipalité affichait un solde de 157 710.52 \$ et le solde de la marge de crédit était à 0 \$

2019-12-20

Comptes à payer.

Il est proposé par M. Jean-Marc Julien
et unanimement résolu :

Que les comptes ci-dessous soient acceptés et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à les payer :

NOM DU FOURNISSEUR	NUMÉRO DE CHÈQUE	MONTANT \$
9362-9178 QUEBEC INC.	8480	11 589.48 \$
PHIL ENTREPRISES	8481	3 880.41 \$
RENOVATION PETIT ET MATTE (LOISIRS)	8482	6 898.50 \$
COMITE NOEL DU PAUVRE	8483	100.00 \$
AGI LTEE	8484	31.45 \$
AREO-FEU	8485	624.77 \$
MORGAN COMMUNICATION	8486	188.56 \$
CENTRE SERV. PARTAGES	8487	27.04 \$
CENTRE MECANIQUE AGH	8488	290.05 \$
CHAMPAGNE & MATTE	8489	3 219.31 \$
CLUB ALTON	8490	183.96 \$
CONEX	8491	980.83 \$
CONSTRUCTION PAVAGE PORTNEUF	8492	85 432.00 \$
COURRIER DE PORNEUF	8493	345.81 \$
CENTRE REGIONAL BIBLIO	8494	118.42 \$
ENGLOBE	8495	9 389.23 \$
LES ENTREPRISES A. MASSICOTTE	8496	1 015.53 \$
EXCAVATION C.-E. FALARDEAU	8497	1 868.34 \$
FEUILLET PAROISSIAL ST-MARC	8498	315.00 \$
GARAGE MECANIQUE M M	8499	1 382.03 \$
GROUPE CLR	8500	274.79 \$
HAMELIN, JEAN-GUY	8501	450.00 \$
PORTNEUF INFORMATIQUE	8502	1 005.97 \$
JOHANSEN, GUYLAINE	8503	480.00 \$
LCS INC (RECHERCHE FUITES)	8504	597.87 \$
EUROFINS ENVIRONEX	8505	888.77 \$
LETTREGE GRAPH & CIE	8506	425.41 \$
LA LIBRAIRIE DONNACONA	8507	853.21 \$
ALIMENTATION DUSABLON	8508	118.70 \$
MATERIAUX AUDET	8509	151.67 \$
MESSAGERIE WISEMAN	8510	132.82 \$
MEUNERIE DYNAMIX	8511	20.10 \$
MRC PORTNEUF	8512	2 694.18 \$
MUN. SAINT-UBALDE	8513	9.67 \$
MUTUELLE D'INCENDIE	8514	100.00 \$
NOVA ENVIROCOM	8515	165.53 \$
PERRON, MARIO	8516	100.00 \$
PROMUTUEL	8517	24 628.55 \$
EXCAVATION GUILLAUME NAUD	8518	677.20 \$
ADT CANADA	8519	142.67 \$
PUROLATOR	8520	5.65 \$
REGIE REGIONALE	8521	5 331.57 \$
INFO PAGE	8522	189.98 \$

JEAN-PHILOPPE ROCHON (NON-RESIDENTS)	8523	61.50 \$
SERVICE MATREC	8524	663.29 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	8525	1 345.21 \$
STANTEC (RUE ST-PHILIPPE+MATTE)	8526	18 107.78 \$
STYLE, DECOR ET TENDANCE	8527	32.18 \$
TRANSPORT GILLES TESSIER	8528	1 966.08 \$
STEPHANE MARCOTTE	8529	213.23 \$
TRAVAIL & LOISIRS	8530	52.89 \$
TREMBLAY BOIS	8531	1 779.88 \$
TROPHEES DANIELLE	8532	34.49 \$
VILLE DE DONNACONA	8533	90.00 \$
VILLE ST-MARC-DES-CARRIERES	8534	787.54 \$
WELSH, MELANIE	8535	61.50 \$
HOUDE, MARIE-CLAUDE	8536	23.85 \$
HAMELIN, JEAN	8537	127.73 \$
LEPINE, DENY	8538	132.05 \$
SAVARD, EMILIE (REMB. NON-RESIDENTS)	8539	40.00 \$
INSPECVISION 3D	8540	3 726.62 \$
	DAS, Féd.	2 474.25 \$
	DAS, Prov.	5 773.93 \$
	Télu	241.45 \$
	Hydro Québec	2 619.01 \$
	Eko	740.75 \$
	Visa	122.48 \$
	REER	1 331.76 \$
	Salaire	20 329.07 \$
	TOTAL:	230 203.55 \$

Divers et questions

Traitement des questions de la part de la table du conseil ou de l'assemblée.

2019-12-21

Levée de la séance

Il est proposé par Mme Carmen Marquis et unanimement résolu :

Que la présente séance ordinaire du Conseil municipal soit levée;

Le maire lève la séance à 20h30.

Deny Lépine,
Maire

Vincent Lévesque Dostie
Directeur général et secrétaire-trésorier

« Je, Deny Lépine, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »